



médiation familiale

**Vous vivez un désaccord,
une situation conflictuelle,
liée à votre séparation ou
une reconstitution familiale,
avec votre adolescent,
ou un parent**

- On ne se comprend plus, on arrive plus à se parler !
- Comment je peux rester en lien avec mon enfant, quand je le vois moins ?
- Mon enfant de 14 ans refuse de me voir, comment faire ?
- Nous ne voyons plus nos petits enfants, que pouvons nous faire ?

L'Udaf de Charente-Maritime vous propose un espace de **médiation familiale** pour **renouer le dialogue**, gérer des situations conflictuelles, **trouver ensemble des solutions** : communication intrafamiliale, droit de visite, résidence de l'enfant, relations parents-enfants, famille recomposée, succession...